

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 324 - VENDREDI 12 MAI 2017

PÂQUERETTE LIBÉRÉE

65/35 ! Ouf !
On va pouvoir dire du mal de Macron.

AGENDA MILITANT

→ 13 mai - 29 juillet
France [Marches des fiertés](#)

→ 15 mai
Béziers [Solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens](#)

→ 16 mai
Castres [Fin de vie](#)
Périgueux [Retour à Forbach](#)
Poitiers [Rouges années](#)
Toulouse [Le sport fait mâle](#)

→ 16-19 mai
Rennes [Savoir, Comprendre, Agir pour dire non à la Haine](#)

→ 17 mai
Digne-Les-Bains [Autour de Pinar Selek : lectures et musiques](#)
Pau [Solidarité avec les prisonniers palestiniens](#)

→ 18 mai
Toulouse [La conscience politique dans les métiers de l'intervention sociale et socioculturelle](#)

→ 19-20 mai
Limoges - Tarnac [Les chemins de la liberté](#)
Rennes [Contre l'état d'urgence, Penser l'état du Monde #2](#)

→ 12-13 mai
Bordeaux [Marche pour l'Agroécologie - Marche contre Monsanto & Co](#)
Saint-Etienne [Journée migrants](#)
Toulouse [Le Code noir](#)

Insoumis de tous poils, unissez-vous

pour une nouvelle percée spectaculaire le 11 juin !

Emmanuel Macron n'est pas seulement un pur produit de l'élitisme républicain de bon papa. Le jeune loup incarne à la fois la volonté antidémocratique de casser le Code du travail, la fuite en avant libérale de l'Union européenne et aussi un consternant désintérêt pour les enjeux écologiques. Jusqu'aux élections législatives des 11 et 18 juin, il devrait en partie retenir ses coups : il doit en effet tenter à toute vitesse d'opérer une recomposition d'ampleur, sans laquelle il n'obtiendra pas de majorité pour gouverner. Il s'attachera à solliciter un consensus en vue d'une future loi sur la transparence de la vie politique, et il mettra probablement un bémol à son intention de liquider 120 000 emplois publics et de diminuer de 60 milliards les dépenses publiques.

Dans ce contexte d'accélération et de choix décisifs pour l'avenir, l'enjeu principal pour les partisans de l'émancipation est de conforter l'irruption citoyenne qu'ont exprimé le vote de 7 millions de citoyens pour la candidature de Jean-Luc Mélenchon et la percée du mouvement France insoumise. Ne nous laissons donc pas accabler par la rupture - provisoire, espérons-le - des discussions entre le jeune mouvement et le PCF pour aboutir à des candidatures communes. Et n'entrons pas dans le jeu mortifère, qui envahit les réseaux sociaux ces jours-ci, consistant à lister les torts des uns ou des autres. Pour le bilan, il sera temps... un peu plus tard.

Nous soulignons cependant qu'un projet politique nouveau ne pourra se forger ni dans l'impasse d'un rapport ambigu au Parti socialiste, ni dans le fantasme d'une histoire révolue. Le PCF subit aujourd'hui le contrecoup de ses errements stratégiques et il ne peut plus dénier son affaiblissement sur la longue durée. Nous soulignons aussi que l'actuelle dynamique politique ne pourra pas se structurer durablement dans un autre déni, celui de la diversité des sensibilités de la gauche de transformation - qui ne se reconnaissent pas toutes dans France insoumise.

À l'image de la puissante campagne menée depuis des mois, notre énergie est tournée vers l'insoumission du plus grand nombre. Une nouvelle percée spectaculaire est à portée de vote le 11 juin !



● Gilles Alfonsi

Amplifier la dynamique citoyenne pour une alternative politique

Loin d'être seulement électoraux, les enjeux des élections législatives des 11 et 18 juin sont considérables.

Les élections législatives établiront des rapports de force électoraux et détermineront la composition de l'Assemblée nationale, ce qui n'est pas un enjeu mineur. Elles détermineront la politique de l'État. Elles auront des effets sur les rapports entre les institutions, sur la vie politique en général, mais aussi sur la poursuite de la dynamique citoyenne à l'œuvre en faveur d'une politique émancipatrice.

Une nouvelle quadripartition politique

Le premier tour de l'élection présidentielle a accouché d'un quatre quarts, les 4 principaux candidats (Macron, Le Pen, Fillon et Mélenchon) rassemblant chacun entre un cinquième et un quart des électeurs. C'est une situation inédite depuis 1978, mais la comparaison s'arrête là, car, à cette époque, le clivage droite-gauche était très fort avec deux alliances composées de deux partis chacun (RPR et UDF à droite, PS et PCF à gauche).

Aujourd'hui, les frontières entre le PS et la droite sont moins étanches, en raison de l'évolution du PS. En Marche ! est l'aboutissement de ce processus de

recentrage sur des politiques au service des intérêts capitalistes. C'est aussi l'aboutissement de la recomposition politique que Valls appelait de ses vœux. Mitterrand l'avait déjà entamée par sa politique d'ouverture à droite, lors de son second mandat présidentiel, suivi en cela par Sarkozy lorsqu'il avait nommé des

Le rassemblement de 7,06 millions d'électeurs dans le vote pour Jean-Luc Mélenchon est une forme d'expression, parmi d'autres, d'une formidable envie d'alternative.

personnalités sociales-démocrates au gouvernement. Par contre, les politiques des dirigeants socialistes tels Hollande, Valls et consorts ne sont pas compatibles avec celles de la France insoumise et des organisations du Front de gauche (PG, PCF, Ensemble !...). Elles ont égale-

ment contribué à fracturer le PS qui s'est effondré et dont l'avenir est incertain.

Quant au FN, il occupe son propre espace. S'il ne remet pas en cause le capitalisme, il en a une conception nationaliste, contrairement à celle, libérale, de la droite, d'En Marche ! et du PS. Sous un discours qui se veut social, il présente comme principaux responsables des problèmes les populations qui en sont les plus victimes, masquant du même coup les responsabilités des capitalistes. Les régressions et les souffrances engendrées par les politiques des gouvernements et des capitalistes depuis des décennies, couplées, durant trop longtemps, au manque d'alternative crédible à gauche, ont permis au FN d'occuper un espace très important.

Mais la situation vient d'évoluer. La soif de changement, la détermination à y parvenir se sont conjuguées à la renaissance d'un espoir. Les 7,06 millions d'électeurs qui se sont rassemblés dans le vote Mélenchon en sont l'expression. Soulignons que ce vote a été particulièrement fort parmi les jeunes, les salariés, les ●●●



Le 1^{er} mai à Paris.

●●● milieux populaires, ceux qui ont été les plus exploités, précarisés, insécurisés, bafoués. C'est une forme d'expression, parmi d'autres, d'une formidable envie d'alternative.

Poursuivre la mobilisation citoyenne

Avec les élections législatives, il s'agit maintenant de poursuivre la mobilisation citoyenne, celle des luttes et celle du premier tour de l'élection présidentielle, afin de la rendre plus permanente et agissante, au-delà même des élections. Le danger de la poursuite de cette mobilisation citoyenne, pour leurs intérêts, les capitalistes et leurs propagandistes l'ont très bien perçue.

Dès le soir du 23 avril, la contre-offensive au résultat de Jean-Luc Mélenchon a été lancée, de manière très violente, massive et convergente, afin de détourner le maximum d'électeurs de ce choix politique, de morceler ce rassemblement, de casser l'espoir, de démobiliser et de faire revenir une partie de ses électeurs au bercail PS qu'ils avaient quittés ou de les amener à se rabattre sur Macron. D'où le mythe d'une prétendue victoire possible de Le Pen au second tour, afin d'accréditer l'idée de l'irresponsabilité ou, pire, de la complicité de Mélenchon du fait de son absence d'appel à voter Macron. Or, le seul véritable moyen de faire reculer le FN est dans une véritable alternative

émancipatrice, pas dans la poursuite des politiques qui ont conduit nombre d'électeurs à se tourner vers le FN, par désespoir, exaspération ou rancœur.

Dès le soir du 23 avril, la contre-offensive au résultat de Jean-Luc Mélenchon a été lancée, de manière très violente, massive et convergente, afin de détourner le maximum d'électeurs de ce choix politique, de morceler ce rassemblement, de casser l'espoir...

Confirmer le changement de rapport de force à gauche

La fin de la domination du PS sur la gauche et la remise en cause de la politique qu'il a menée ouvrent de nouvelles perspectives. Un des enjeux des législatives sera de confirmer ce changement de rapport de force à gauche. Parce que les racines du bouleversement politique qui s'est produit au premier tour de l'élection présidentielle sont profondes, il

y a des raisons de penser qu'il aura des prolongements.

Le premier tour de la présidentielle avait déjà mis en échec le bipartisme. Pourtant la limitation à deux des candidats au second tour de la présidentielle, contrairement aux autres élections, vise à enfermer la vie politique dans le bipartisme. Ce système pousse les électeurs à ne pas choisir le projet politique qu'ils souhaitent mais le candidat le moins éloigné d'eux qui est le plus susceptible de se qualifier pour le second tour et de gagner. Cela a encore fonctionné partiellement au bénéfice de Macron, mais de plus en plus de citoyens s'émancipent de la logique qu'on veut leur imposer.

Le record de blancs et nuls ce 7 mai, auquel il faut ajouter un taux d'abstention à un niveau inédit depuis 1969 et en progression par rapport au premier tour, montre que nombre d'électeurs dont le candidat avait été éliminé du second tour n'avaient pas envie de se rabattre sur un autre candidat dont ils rejettent la politique. Il y a donc de grandes chances qu'ils confirment aux législatives leur choix du 1^{er} tour de la présidentielle.

Déprésidentialiser

Un sondage Kantar Sofres Onepoint sur les législatives, réalisé les 4 et 5 mai 2017, montre une relative stabilité des rap- ●●●

Des pouvoirs liés au nombre de députés

Certains pouvoirs ne sont accessibles qu'à partir d'un certain nombre de députés. Hormis pour la constitution d'un groupe, il est possible de réunir pour cela des députés de groupes politiques différents et des députés non inscrits. Toutefois, disposer du nombre de députés nécessaires pour ne pas être dépendant du bon vouloir de députés d'autres groupes est un avantage.

15 députés : possibilité de constituer un groupe politique

Le groupe politique permet de disposer de moyens et de possibilités d'action supplémentaires : collaborateurs de groupe, participation à la conférence des présidents de groupes qui contribue à l'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, etc. Plus le nombre de députés d'un groupe est important, plus il a les moyens de travailler sur tous sujets et en lien avec les citoyens et leurs organisations.

58 députés (1/10^e des membres de l'Assemblée nationale) : possibilité de déposer une motion de censure

Celle-ci constitue le seul moyen de s'opposer à l'adoption d'un texte de loi sans vote en cas d'usage, par le gouvernement, de l'article 49.3 de la Constitution. Cette motion peut aboutir au rejet du texte et à la chute du gouvernement si elle est votée par la majorité absolue des membres de l'Assemblée nationale. C'est le nombre insuffisant de députés disposés à la signer qui avait empêché, de peu, le dépôt d'une motion de censure de gauche contre la "loi travail", en 2016. Le gouvernement doit également démissionner lorsque le Premier ministre engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité du gouvernement sur son programme ou sur une déclaration de politique générale et qu'une motion de censure est adoptée.

60 députés : possibilité de saisir le Conseil constitutionnel

60 députés peuvent saisir le Conseil constitutionnel, avant la promulgation d'une loi, en vue d'obtenir l'annulation de dispositions de cette loi qu'ils jugent inconstitutionnelles. La décision incombe cependant au seul Conseil constitutionnel.

185 députés et sénateurs (1/5^e du Parlement¹) et un dixième des électeurs inscrits sur les listes

électorales : possibilité de soumettre au référendum un projet de loi

Cette possibilité de référendum d'initiative partagée entre des parlementaires et des électeurs a été inscrite dans la Constitution en 2008, mais les textes complémentaires nécessaires à sa mise en œuvre ont été pris tardivement. Ce type de référendum n'est donc possible que depuis 2015 et n'a encore jamais été utilisé. Si les conditions de sa mise en œuvre sont très lourdes, c'est la première fois, sous la V^e République, que des électeurs ont la possibilité de proposer une loi avec une minorité de parlementaires.

289 députés ou moins (majorité des exprimés à l'Assemblée nationale) : détermine le vote des lois

Les lois se votent à la majorité des suffrages exprimés des députés. Dans la pratique, il est rare que tous les députés soient présents lors d'une même séance. De ce fait, les votes sur des amendements et des textes de loi se font, en général, avec des majorités bien inférieures à la majorité absolue des députés.

289 députés (majorité absolue de l'Assemblée nationale) : détermine la couleur politique du gouvernement

La couleur politique du gouvernement ne dépend pas de celle du Président de la République, mais de la majorité à l'Assemblée nationale. Celle-ci pouvant faire tomber le gouvernement, ce serait peine perdue d'essayer de lui imposer un gouvernement dont elle ne voudrait pas et dont elle rejetterait le budget et les lois. Sous la V^e République, il y a déjà eu 3 cohabitations entre des Présidents de la République et des majorités différentes et un gouvernement sans majorité.

555 députés et sénateurs (3/5^e du Parlement¹) ou moins : possibilité de réviser la Constitution

Une révision de la Constitution peut être adoptée soit par voie de référendum, soit par voie parlementaire. Dans ce dernier cas, il faut une majorité des 3/5^e des suffrages exprimés des parlementaires réunis en Congrès. Il n'est donc pas obligatoire d'obtenir 555 voix, s'il y a des absents ou des abstentions.

1. Le Parlement compte 925 membres : 577 députés et 348 sénateurs.



Le 8 mai à Paris.

●●● ports de force politiques issus du 1^{er} tour de la présidentielle : 2 % pour l'extrême-gauche, 15 % pour la FI, 1 % pour le PCF, 9 % pour le PS, 3,5 % pour EELV, 24 % pour la majorité présidentielle (EM ! MoDem), 22 % pour LR-UDI, 2,5 % pour DLF et 21 % pour le FN.

Ce sondage n'est pas basé sur les candidats réels dans chacune des circonscriptions, ces candidats n'étant d'ailleurs pas tous connus. Les écarts à la moyenne nationale peuvent être importants suivant les circonscriptions et les candidats. L'existence de candidats communs à deux formations viendra également modifier la donne. Néanmoins, ce sondage crédibilise la possibilité que Macron n'ait pas de majorité à l'Assemblée nationale. Il indique d'ailleurs que c'est le souhait de 49 % des électeurs, contre 34 % qui souhaitent qu'il dispose d'une majorité pour gouverner et 17 % de sans opinion. Un autre sondage Ipsos Sopra Steria réalisé du 4 au 6 mai 2017 donne 61 % d'électeurs ne souhaitant pas de majorité pour Macron, contre 39 %.

Ce serait la première fois depuis le passage du septennat au quinquennat présidentielle et l'inversion concomitante du calendrier électoral. Cette réforme a fait coïncider la durée des deux mandats et a placé l'élection présidentielle avant les législatives afin de faire de ces dernières une annexe de la première et conduire à l'obtention quasi automatique d'une majorité pour le président élu. Pour une

fois, le renforcement de la présidentialisation des institutions de la V^e République peut être remis en cause, même en l'absence de changement constitutionnel. L'affaiblissement de l'institution présidentielle serait salutaire, tant celle-ci ne sert qu'à personnaliser le pouvoir, à le concentrer et à l'ôter aux citoyens.

Empêcher Macron d'avoir une majorité pour mettre en œuvre sa politique Priver Macron de majorité pourrait permettre de l'empêcher de mettre en œuvre sa politique antisociale et ses méthodes antidémocratiques, comme l'autorisation qu'il entend obtenir de l'Assemblée nationale de prendre des mesures législatives par ordonnance, donc sans débat, amendements et vote du parlement.

Cependant, le priver de majorité ne suffira pas à créer les conditions d'un changement de politique allant dans le sens des intérêts des gens. Cela nécessite des majorités d'idées, des rapports de force dans la société et dans les institutions. Les nombres de voix et de députés qui porteront ces exigences y contribueront. En effet, le nombre de députés détermine les pouvoirs institutionnels et les moyens dont on dispose pour agir, non seulement à l'Assemblée nationale, mais parfois également avec les citoyens (Lire encadré p. 4).

Appropriation citoyenne du pouvoir
À peine élu et pas encore en fonction, Macron voit déjà son projet politique

contesté par des manifestants. Les luttes passées et présentes, l'insatisfaction profonde à l'égard des politiques menées depuis tant d'années, mais également à l'égard des institutions et du fonctionnement démocratique - qui ne l'est justement pas assez pour la majorité des gens - les conduisent à remettre en cause les cadres traditionnels de la vie politique. La France insoumise en est une expression, mais ce n'est pas la seule. En Marche !, malgré un projet qui se situe dans la continuité et l'aggravation des politiques des précédents gouvernements, incarne néanmoins, pour nombre de ses électeurs, une novation politique.

Un des enjeux du moment est de réussir durablement à faire vivre la politique autrement. Le souhait de la majorité des gens et la clef de toute démocratisation réside dans le renforcement du pouvoir des citoyens, partout, sur tout et tout le temps, pas seulement en leur donnant la possibilité d'élire des représentants une fois de temps en temps. La possibilité pour les citoyens de s'organiser pour réfléchir, d'agir ensemble, décider, dans la durée, est cruciale. Ils ont aussi besoin de pouvoirs dans leurs organisations, ne serait-ce que pour avoir envie de continuer à en être.

● Bruno Bessière

Un fort potentiel à ne pas gâcher

D'importants facteurs de mobilisation de l'électorat de Mélenchon existent, mais également des défis à relever et des risques de division à éviter.

Jamais, depuis 1978, il n'avait existé un tel potentiel pour la gauche de transformation sociale aux élections législatives. La perception des enjeux jouera dans la mobilisation des électeurs. Une participation élevée multiplierait le nombre de candidats qualifiés au second tour et les possibilités d'élections de députés.

Candidat arrivé en tête, par circonscription

Jean-Luc Mélenchon est arrivé en tête dans 67 circonscriptions, au premier tour de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron dans 240, Marine Le Pen dans 216 et François Fillon dans 54. La situation est cependant plus ouverte que ne le laissent supposer ces chiffres, car les écarts sont parfois faibles entre le candidat arrivé en tête et celui arrivé en deuxième position. En outre, il y aura des triangulaires.

Des scores élevés de Mélenchon dans de nombreuses circonscriptions

Jean-Luc Mélenchon a réalisé plus de 30 % dans 30 des 577 circonscriptions. En métropole, il a fait entre 25 % et 30 % dans 41 circonscriptions et entre 20 % et 25 % dans 172 autres.

Potentialités de qualification pour le second tour

Pour se qualifier au second tour des législatives, il faut soit arriver premier ou deuxième au premier tour, soit réunir un nombre de voix au moins égal à 12,5 % des inscrits.

Les candidats à l'élection présidentielle ont réalisé des scores qualificatifs dans le nombre de circonscriptions suivant :

Emmanuel Macron dans 540, Jean-Luc Mélenchon dans 462, François Fillon dans 435, Marine Le Pen dans 415 et Benoît Hamon, Jean Lassalle et Nicolas Dupont-Aignan chacun dans 1 circonscription. Si l'on projette mécaniquement la dynamique du premier tour de la présidentielle sur le premier tour des législatives, il y aurait ainsi 238 quadrangulaires, 225 triangulaires et 114 duels¹. Cependant, étant donné que la participation aux élections législatives devrait être inférieure à celle de la présidentielle

L'idée est forte que les jeux ne sont pas faits et que ces législatives peuvent permettre d'élire une majorité différente de celle du Président de la République. Cela peut avoir un puissant effet mobilisateur.

et que les équilibres politiques peuvent varier, il est très probable que le nombre de qualifications pour le second tour soit inférieur et que le PS qualifiera des candidats dans plus d'une circonscription.

Sur la base cette fois-ci des rapports de force du premier tour de l'élection présidentielle et du taux de participation du premier tour des législatives de 2012, qui avait été le plus faible de la V^e République, avec seulement 55,4 %

de votants, les candidats ont réalisé des scores qualificatifs dans le nombre de circonscriptions suivant : Emmanuel Macron 427, Marine Le Pen 295, Jean-Luc Mélenchon 237 et François Fillon 227. Dans cette hypothèse de participation très faible, il n'y aurait plus que 32 triangulaires.¹

Plusieurs facteurs permettent de penser que les possibilités de qualification pour le second tour des législatives se situeront entre ces deux hypothèses extrêmes. Certes, il serait malheureusement étonnant que le taux de participation aux élections législatives soit aussi élevé qu'au premier tour de l'élection présidentielle : beaucoup de citoyens croient qu'entre l'élection législative et l'élection présidentielle, la seconde serait la plus importante, la plus décisive, alors que c'est le contraire. Cependant, l'intérêt pour les élections législatives est élevé. D'après le sondage Kantar Sofres Onepoint réalisé les 4 et 5 mai 2017, 73 % des électeurs disent s'y intéresser. C'est un taux assez proche de ceux observés par les instituts de sondage pour l'élection présidentielle.

Les enjeux sont importants et plus visibles que d'habitude. En effet, l'idée est forte que les jeux ne sont pas faits et que ces législatives peuvent permettre d'élire une majorité différente de celle du Président de la République ou, du moins, de le priver de majorité. Plusieurs forces politiques tiennent un tel discours. Cela peut avoir un effet mobilisateur et augmenter le nombre de qualifiés pour le second tour des législatives. Le refus de nombre d'électeurs de renoncer à leur choix du premier tour de l'élection ●●●

¹. Source : AFP sur la base des résultats fournis par le ministère de l'Intérieur.

●●● présidentielle et de subir la politique de Macron, ainsi que leur volonté d'être entendus et d'avoir des députés constitue un facteur de mobilisation.

Les nouvelles limitations de cumul des mandats vont ouvrir le jeu

À partir de ces élections, un député ne pourra plus cumuler avec une fonction exécutive liée à un autre mandat. Plus aucun ne pourra être maire, maire-adjoint, conseiller délégué d'une mairie, ni être président, vice-président, conseiller délégué d'une intercommunalité, d'un département, d'une région ou d'une autre collectivité territoriale. Cela conduit de nombreux députés sortants à ne pas se représenter. Cette situation fera souvent perdre un avantage à leur formation politique en terme de notoriété, de réseau et d'influence de leur candidat. Elle facilitera non seulement le renouvellement des personnes, mais également des changements politiques.

L'enjeu de la mobilisation des électeurs de Jean-Luc Mélenchon

Certes, il est possible et souhaitable de gagner de nouveaux électeurs, qu'ils aient fait un choix différent à la présidentielle, comme certains électeurs de Macron qui avaient peur d'un duel Le Pen-Fillon, ou qu'ils se soient abstenus, par exemple. Cependant, l'enjeu principal, quand on a réussi à faire 7,7 millions de voix, c'est de mobiliser cet électorat. Une mobilisation supérieure à la moyenne, lors des législatives, permettrait d'augmenter les possibilités de qualification et de victoires au second tour. À l'inverse, une mobilisation inférieure ferait passer en dessous du seuil de qualification dans de nombreuses circonscriptions. Évidemment, cela passe par la valorisation des enjeux et des potentialités, lors de ces élections, mais pas seulement...

L'enjeu du contenu de la campagne des législatives

En 2012, les résultats des législatives avaient été nettement en deçà du résultat de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle. Certes, le contexte politique était très différent d'aujourd'hui et

il y a plus d'étanchéité entre les électeurs de Mélenchon et de Macron qu'il n'y en avait entre ceux de Mélenchon et de Hollande, à l'époque. Néanmoins, un tel phénomène n'était probablement pas fatal. En effet, en 2012, la campagne des législatives avait été à la fois dénationalisée et décentrée par rapport à la campagne présidentielle. Il n'y avait plus guère de campagne commune et des replis locaux excessifs avaient entraîné un décrochage par rapport à la dynamique nationale de la présidentielle. Ce phénomène avait été renforcé par la candidature de Jean-Luc Mélenchon dans la circonscription d'Hénin-Beaumont face à Marine Le Pen, qui avait contribué à décentrer la campagne en la faisant passer d'un combat pour un projet alternatif à un duel avec le FN.

Un accord national serait préférable car il permettrait la plus grande dynamique citoyenne et la mise en commun de toutes les forces. À défaut, plus il y aura de circonscriptions préservées des divisions, mieux cela vaudra

L'enjeu du rassemblement sur des candidatures communes

Malgré ses succès, la France insoumise n'est pas, contrairement au Front de gauche de 2012, le cadre de rassemblement de tous ceux qui ont fait le choix de soutenir la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Le manque d'ambition initial des uns et des autres les a conduits à concentrer leurs objectifs sur un très petit nombre de circonscriptions considérées comme gagnables. Il s'ensuit maintenant des rivalités dangereuses qui, à l'heure où ces lignes sont écrites, ne sont toujours pas dépassées.

Un accord afin d'éviter des affrontements fratricides et potentiellement désastreux pour tout le monde est nécessaire. Et tout le monde, c'est d'abord les gens, même si les organisations concernées en subiraient forcément les conséquences. Dans de nombreuses circonscriptions, le seuil de qualification ou la victoire risquent de se jouer à quelques points seulement, voire à moins d'un point. Toute division est ainsi susceptible de provoquer l'élimination.

Certaines circonscriptions où Jean-Luc Mélenchon a réalisé ses meilleurs scores sont aussi celles où d'autres forces l'ayant soutenu sont les plus influentes. En cas de candidatures concurrentes, les voix qu'il a recueillies pourraient s'y diviser de telle manière que des circonscriptions censées être imperdables soient perdues. À l'inverse, si tous se battaient ensemble plutôt que les uns contre les autres, tout le monde serait gagnant compte tenu du nombre de circonscriptions où il est possible de l'emporter. Cela nécessite d'élargir la réflexion à toutes ces circonscriptions, et pas seulement à une poignée.

D'ici au 19 mai, jour de clôture du dépôt des candidatures pour les législatives, et même après, la conclusion d'un accord national serait préférable car il permettrait la plus grande dynamique et la mise en commun de toutes les forces. À défaut, plus il y aura de circonscriptions préservées des divisions, mieux cela vaudra. Choisir les meilleurs candidats dans chaque circonscription pour rassembler le plus largement possible et pour gagner serait également de bonne politique. Au lieu de prendre le risque de casser la dynamique, il faut la prolonger et l'amplifier et conforter l'envie des gens de se mobiliser pour changer leur vie. N'oublions pas que pour rassembler largement, il faut rassembler dans la diversité.

● Bruno Bessière



Le choix de ne pas choisir

25,44 % d'abstentions. Plus de 4 millions de blancs ou nuls, soit 11, 5 % des votants. Plus de 34 % des inscrits ont refusé de choisir entre Le Pen et Macron. Ils l'ont fait malgré toutes les pressions du second tour. L'absence totale d'écho des médias aux appels au vote blanc de Poutou et Arthaud. La violente campagne de dénigrement contre Jean-Luc Mélenchon et les insoumis de donner tout autre consigne de vote que de ne pas donner de voix à Marine Le Pen. Les culpabilisations, chantages, injonctions, des cercles amicaux, familiaux, militants, professionnels, des réseaux sociaux aux grands médias et partis politiques. Quoi qu'on en pense sur le fond, ne faut-il pas d'abord reconnaître une forme de courage à ces millions d'habitants qui ont résisté à la pression de l'uniformisation ?

Il était dit à ceux qui refusaient de voter pour l'un ou pour l'autre à la fois qu'ils étaient obligés de choisir et qu'ils n'avaient pas le choix. C'était même parce qu'ils n'avaient pas le choix qu'ils devaient choisir. Un paradoxe qui est consubstantiel à la société libérale. Au libéralisme économique. Le consommateur a le choix entre des milliers de produits. Mais pas vraiment le choix puisqu'ils sont tous produits selon des contraintes de productivisme, de standardisation, de logique de profit qui les font tous se ressembler. Qu'est-ce qui ressemble le plus à un paquet de lessive qu'un autre paquet de lessive ? Au libéralisme politique. Onze candidats au premier tour mais une inégalité de traitement, un rouleau-compresseur de ce que sont des discours "sérieux" et ceux qui ne le sont pas, qui produisent toujours à la fin la victoire d'un candidat gouvernant pour les intérêts des dominants. Libéralisme sexuel. Chacun fait ce qu'il lui plaît mais la hiérarchie des préférences sexuelles laisse toujours dominer l'hétéro-patriarcat.

Le paradoxe libéral est la multiplication des choix mais au bout du compte l'absence de choix. Le paradoxe de la résistance à ce paradoxe est que le refus de choisir devient finalement un choix. Refuser d'aller choisir dans les rayons du supermarché, de choisir entre les identités hommes et femmes, homos-hétéros. De choisir

entre le PS ou Les Républicains, Macron ou Le Pen. Un choix parce que ce non-acte a un coût, expose bien plus à des conséquences que de choisir entre les choix légitimes proposés. Cela rejoint le fameux paradoxe de Sartre selon lequel nous n'avons jamais été aussi libre que sous l'Occupation : « *Puisque le venin nazi se glissait jusque dans notre pensée, chaque pensée juste était une conquête ; puisqu'une police toute-puissante cherchait à nous contraindre au silence, chaque parole devenait précieuse comme une déclaration de principe ; puisque nous étions traqués, chacun de nos gestes avait le poids d'un engagement.* »

Le paradoxe libéral est la multiplication des choix mais au bout du compte l'absence de choix. Le paradoxe de la résistance à ce paradoxe est que le refus de choisir devient finalement un choix.

Certains ont défendu qu'il fallait, comme en 2002 avec Chirac, noyer Macron sous les votes pour qu'ils ne puissent être compris comme des votes d'adhésions. Le résultat est qu'alors que Chirac avait recueilli 80 % des exprimés, Macron n'en réunit que 65 %. Rapporté aux inscrits, 44 %. Et encore moins rapporté aux 52 millions de Français en âge de voter. Il y a finalement une double fragilisation. Celle produite par le fait qu'il n'a pas été choisi mais a servi à éliminer

son adversaire. Celle produite par le choix du refus de choisir qui conteste plus profondément la logique du non-choix.

L'intimidation a moins bien marché qu'en 2002. La logique du non-choix craque de part en part. Entre le score exceptionnel de Jean-Luc Mélenchon au premier tour, l'importance du refus du non-choix au second tour, s'ouvre un espace dans les faux choix du libéralisme pour construire une politique qui donne enfin des vrais choix. Il y a urgence, car l'autre grand enseignement est la montée inexorable du Front National : si les mêmes politiques sont menées, si rien ne se passe de notre côté, on ne voit pas bien ce qui empêcherait sa victoire la prochaine fois.



● Stéphane Lavignotte

V comme volonté

Il s'est passé quelque chose lors de cette élection présidentielle. Le système bipartisan qui bloquait la vie politique depuis des années a volé en éclats. Les deux grands partis qui alternaient au pouvoir et géraient les affaires, avec des différences de plus en plus minces, sont éliminés à l'issue du premier tour et menacés d'implosion. Outre le résultat remarquable fait par Jean-Luc Mélenchon, il faut noter qu'en dehors de Fillon et Macron, tous les candidats (de droite comme de gauche) remettaient plus ou moins en cause, même si souvent de façon rhétorique, la dictature de la finance et l'abandon de la souveraineté.

Le rejet est une chose, la proposition alternative en est une autre. Là, les visions divergent entre ceux qui pensent que le simple retour en arrière (avant "l'Europe") suffit, et ceux qui pensent qu'il faut s'en prendre au capitalisme et se battre pour changer le système, en France et en Europe. Mais le fait est là. Et il manifeste un changement dans la société. On pourrait dire, pour reprendre la terminologie de Gramsci, que le bloc historique social-libéral est fissuré. Le consensus sur lequel il reposait est remis en cause. Ce qui l'a déjà sauvé à plusieurs reprises, et continue de le sauver (mais ne suscite pas pour autant une adhésion majoritaire), ce n'est que la crainte de voir l'extrême-droite parvenir au pouvoir.

Dans cette situation, il paraît envisageable de recomposer non seulement la gauche mais un rassemblement populaire. C'est l'heure des idées nouvelles et des caractères, comme dirait Mélenchon. L'heure de la volonté.

Les idées nouvelles, car un cycle historique s'achève. Non seulement celui de l'hégémonie du PS sur le reste de la gauche, mais aussi celui de la stratégie d'union de la gauche. La notion même de gauche, qui continue de marquer les esprits, a été largement discréditée par ces années de reniement. Il y a une rupture entre la gauche traditionnelle (prise dans le jeu des institutions et de l'appareil d'État, à tous les niveaux) et une partie des classes populaires qui ne s'y reconnaissent plus. Cela vaut pour le PS, mais aussi dans une certaine mesure pour le PCF (qui gère encore localement) et même pour les écologistes qui n'ont pas mis longtemps à entrer dans ce jeu.

Cette perte de contact avec le peuple (qui est inscrite dans la nature même de l'appareil d'État, instance séparée du peuple et le dominant - les collectivités locales étant aussi des rouages de cet appareil) est-elle fatale ?

La campagne de Mélenchon semble montrer que non. Le contact peut être rétabli et l'enthousiasme peut renaître.

Cela pose la question de ce qu'on a appelé, à la suite de la philosophe Chantal Mouffe, le "populisme de gauche". Et c'est une question qui touche au fond et à la forme.

Chantal Mouffe s'inscrit dans une démarche qu'elle veut post-marxiste (et non antimarxiste). Nourrie du marxisme, elle s'appuie aussi sur le post-structuralisme, la psychanalyse et même

Le projet communiste, c'est la démocratie économique, sociale, politique et culturelle "poussée jusqu'au bout". Sans doute est-ce un horizon plutôt qu'une destination finale, mais la fonction de l'horizon est de faire avancer.

Carl Schmitt. (Carl Schmitt est un juriste catholique allemand qui a rejoint les nazis. Il a développé d'un point de vue réactionnaire une critique profonde du parlementarisme bourgeois et a tenté d'élaborer une théorie de l'État, du peuple et de la politique fondée sur le conflit, l'opposition amis/ennemis). Chantal Mouffe lui emprunte les notions d'antagonisme et d'agonisme. Mais plusieurs de ses concepts essentiels viennent de Gramsci comme la guerre de position, la contre-hégémonie, le rôle de la culture...

Aux marxistes classiques, elle reproche une vision "essentialiste" des classes sociales, un "économisme" d'où découlerait

une forme de déterminisme qui se révèle incapable de penser la politique et de prendre l'initiative sur ce terrain.

La critique n'est pas fautive... C'est un des travers les plus évidents de notre tradition. L'idée que "l'Histoire travaille pour nous" et qu'en attendant il faut résister aux coups du Capital et accumuler des forces conduit la "guerre de position" à faire du surplace. Alors que toutes les révolutions ont été menées contre les "lois de l'histoire". Tous les grands révolutionnaires furent désobéissants. Ils n'ont pas sauté à pieds joints par dessus leur temps, mais ils ont su le transformer parce qu'ils se sont distingués par un sens aigu de l'initiative historique. C'est évident de Lénine en Octobre 17. (Gramsci disait que c'était une révolution contre Le Capital). Ce l'est aussi pour les révolutions chinoise, cubaine ou vietnamienne. ●●●

●●● La question aujourd'hui, comme le dit le titre du dernier livre de la philosophe¹, est de «construire un peuple».

Son identité n'est pas un donné. Surtout aujourd'hui où le prolétariat est à la fois majoritaire et éclaté, d'un point de vue social, géographique, ethnique, religieux... Sans une passion politique partagée, le peuple n'existe que comme population. Pour qu'il existe comme peuple, sujet souverain de son destin, il faut qu'il se sente (par-delà sa diversité) partie prenante d'un «nous», qui s'oppose à un «eux», la caste des privilégiés. Non seulement dans le refus des mesures antipopulaires, mais dans l'espoir d'un avenir commun.

Cela mobilise des idées, des propositions politiques adaptées aux problèmes, mais aussi des affects, des émotions, des symboles. Les sujets historiques, comme nous l'apprend la psychanalyse, ne sont jamais de purs esprits uniquement mus par la raison. Ce sont aussi des êtres de sentiment qui agissent poussés par le désir. Sans conviction forte et sans enthousiasme, impossible d'entraîner à l'action. Et ce mouvement a besoin de s'incarner. C'est à la fois le contenu de la politique qui est en jeu mais aussi le style, la «poétique» du mouvement. D'où une réflexion singulière sur le rôle des leaders nécessaires pour incarner ce mouvement. Cela prend en partie à contrepied la critique de la représentation (et de la délégation) qu'a développée une partie de la gauche depuis plusieurs années. (L'idéal communiste ou anarchiste qui vise à dépasser l'opposition gouvernants/gouvernés n'est pas invalidé. Il est même au fondement de l'exigence démocratique, notamment celle de développer des formes de démocratie directe. Mais dans le moment de la politique, le rôle des individus demeure. Et dans celui de la formation d'une identité collective, celui des représentants ou des dirigeants, aussi). Il ne s'agit pas d'un retour quelconque au césarisme. Le rapport du dirigeant au peuple est au contraire changé. Il est porteur d'un mandat et doit permettre au mouvement de s'exprimer et de trancher.

Sans une passion politique partagée, le peuple n'existe que comme population. Pour qu'il existe comme peuple, sujet souverain de son destin, il faut qu'il se sente (par-delà sa diversité) partie prenante d'un «nous», qui s'oppose à un «eux», la caste des privilégiés...

... Non seulement dans le refus des mesures antipopulaires, mais dans l'espoir d'un avenir commun.

En fait, le projet, pour reprendre sa formule, est de «radicaliser la démocratie».

Mais n'était-ce pas la définition même que Marx donnait du communisme ? Le projet communiste, c'est la démocratie économique, sociale, politique et culturelle «poussée jusqu'au bout». Sans doute est-ce un horizon plutôt qu'une destination finale, mais la fonction de l'horizon est de faire avancer.

Cela pose la question de la place des communistes dans le mouvement. Comme le fait remarquer la lettre de Gilles Poux² à Pierre Laurent, ceux-ci, jusque dans la dernière période, ont fait preuve d'atermoiements, donnant parfois le sentiment de faire passer la préservation des positions électorales devant la nécessité de se mettre au service du mouvement populaire naissant. Pourtant, les communistes auraient un rôle crucial à jouer. Chantal Mouffe affirme que la politique est le lieu de la formation de volontés collectives, dans un cadre toujours contingent. On peut objecter que la lutte

des classes (qui n'est plus l'alpha et l'oméga de toute lutte émancipatrice, comme le montrent le féminisme, l'écologie ou les luttes anticoloniales et antiracistes) reste l'élément structurant. L'entreprise est le premier lieu où se forme l'hégémonie et où elle se combat. Et

la classe ouvrière, même affaiblie, reste centrale. La campagne de la présidentielle et la question du vote ouvrier que les uns et les autres se sont disputés viennent le confirmer. Ceux dont l'histoire est liée à cette centralité de la lutte des classes, en jouant vraiment leur partie, pourraient se montrer utiles à l'ensemble du mouvement.

Finissons en revenant à Antonio Gramsci qui affirmait déjà en 1920 : « *La conception socialiste du processus révolutionnaire est caractérisée par deux traits fondamentaux que Romain Rolland a résumé dans son mot d'ordre : Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté* »³.

● Francis Combes et Patricia Latour



1. Chantal Mouffe et Inigo Errejón, Construire le peuple, éditions du Cerf, avril 2017.

2. <http://www.gillespoux.fr/?p=1104>

3. Discours aux anarchistes, Ordine Nuovo, n° 3, 10 avril 1920

“Béton, croissance et finances”

« Sous les habits neufs de M. Macron, le néo-libéralisme continue sans changer. Marginalisant l'écologie, et oubliant l'inégalité sociale », écrit Hervé Kempf le 9 mai sur reporterre.net. À lire [ici](#).



● **Vous avez dit “culture” ?** Le mot “culture” faisait partie du chapelet égrené pendant la campagne du candidat Macron. Mais la première partie du “son et lumières” de sa victoire, dans la cour du Louvre, « *augurait du pire : ses danseuses en bikinis casquées de rouge rabaissaient l'exercice à une démo vulgaire pour étudiants en école de commerce en soirée à Ibiza. Les collectifs féministes ne s'y sont pas trompés, dénonçant la mise en scène - et non les danseuses elles-mêmes - et l'image qu'elle donnait de la représentation des femmes à la télévision.* » Plus sur politix.fr.

● **C'est pas moi, c'est lui !** Entre les rentes de situation revendiquées par les uns et les prétentions hégémoniques des autres, tous ayant de “bonnes raisons” de boutique, vous risquez forts, les uns et les autres, de gâcher une occasion historique. Des coups de pieds au c... qui se perdent !

● **Le pari de l'intelligence...** et d'une démocratie refondée. Quand certains s'étripent nationalement, il faut miser sur l'intelligence citoyenne qui persiste et signe. Par exemple dans le 93 avec Clémentine Autain, dont le suppléant François Asensi déclare qu'il faut : « *faire entrer la force du peuple à l'Assemblée nationale. Pour contrebalancer les pouvoirs considérables du nouveau Président qui s'apprête à casser le code du Travail et nos protections sociales, il sera indispensable d'élire en nombre des députés fidèles aux valeurs de gauche*

et porteur combattif du programme de Jean-Luc Mélenchon. » Par exemple dans la Somme avec François Ruffin et Picardie debout (communistes, écologistes, insoumis, Ensemble !, des socialistes, et beaucoup de citoyens et de citoyennes non-encartés, qui s'engagent pour la première fois) qui invitent à un meeting-fête-lutte dimanche 14 sur le parking des Whirlpool à Amiens. À multiplier.

● **Homophobie au quotidien.** SOS Homophobie vient de publier son rapport annuel sur les actes commis contre les LGBT. Des chiffres alarmants pour les responsables de l'association, avec une hausse des agressions physiques sur l'ensemble des faits. Pour le président de l'association « *Le discours LGBTphobe a toujours existé. Il a connu une flambée lors du débat sur le mariage pour tous. Et il a retrouvé de la puissance en 2016, quand la Manif pour tous a tenté de se restructurer pour mieux réexister. Il y a également eu une porosité avec le mouvement Sens commun qui soutenait le candidat Fillon. Certes, il s'agit d'une minorité. Mais d'une minorité bruyante qui pèse, notamment via les réseaux sociaux. A l'arrivée, leurs propos ravivent la haine. Et encouragent aussi des gens qui ne sont pas forcément homophobes à embrayer.* » Si de plus en plus les personnes visées témoignent, le caractère de “proximité” de l'homophobie - famille, cadre professionnel, scolaire - montre qu'il y a encore beaucoup à faire pour transformer la société en profondeur. Plus [ici](#).

Cerises
 publication de l'Association des communistes unitaires
 - Noyau -
 Gilles Alfonsi, Gilles Boitte, Michèle Kiintz, Roger Martelli, Philippe Stierlin, Catherine Tricot, Pierre Zarka.
cerises@plateformecitoyenne.net
 Abonnement gratuit en ligne : <http://plateformecitoyenne.net/cerises>
www.cerisesenligne.fr